



GROUPE
MONTDOYEN

Comment sécuriser son avenir ?

INVESTIR DANS LA PIERRE !



www.groupe-montdoyen.com

Investir dans la pierre est et restera définitivement la meilleure façon d'assurer l'avenir et de se constituer un patrimoine !

Les conditions peuvent paraître parfois moins favorables, pourtant, bien au-delà de n'importe quel autre investissement, investir dans la pierre reste la façon la plus accessible, la plus sûre et la plus courante pour chacun d'entre nous de se créer un patrimoine solide et sûr.



Économies



Technologie

Qualité



Sécurité



ACTUS & INFOS
SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX...



Les avantages



- **Un investissement sûr** : L'immobilier est l'investissement le plus stable. Le logement est réel et il possède une valeur intrinsèque, indépendamment de la valeur du marché immobilier. Les fluctuations de la valeur des biens immobiliers sont moins volatiles que celles des marchés boursiers, ce qui peut offrir une tranquillité d'esprit aux investisseurs.
- **Une protection pour l'avenir** : Acquérir un bien immobilier et le louer vous permet de vous constituer un patrimoine qui vous sera utile en cas de difficulté à l'avenir. C'est une protection que vous pourrez utiliser (revendre ou y habiter) si besoin.
- **S'assurer un revenu complémentaire** : A terme, une fois votre emprunt bancaire remboursé, les loyers perçus constitueront une source de revenus complémentaires qui vous permettra de réaliser de nouveaux projets.
- **Constituer un patrimoine et le transmettre** : Investir dans un bien immobilier est un moyen de vous créer un patrimoine que vous pourrez transmettre à vos enfants et leur assurer ainsi un meilleur avenir.
- **Un investissement contrôlé** : Contrairement à d'autres investissements, vous contrôlez votre investissement. Vous pouvez prendre des décisions concernant la gestion de la propriété, la location, l'amélioration et la vente.
- **Un investissement pour une éventuelle utilisation personnelle** : Dans certains cas, vous pouvez investir dans une propriété immobilière que vous pouvez également utiliser à des fins personnelles : vous pouvez récupérer le bien pour l'occuper à titre de résidence principale ou secondaire, ou encore, vous pouvez le mettre à disposition pour vos proches, y loger un enfant étudiant ou un parent vieillissant.

Groupe Montdoyen vous accompagne dans votre projet !

Il est important de choisir rigoureusement le logement que vous souhaitez acquérir pour mettre en location. En effet, la rentabilité d'un investissement immobilier peut varier en fonction de l'emplacement, du marché locatif et de la qualité de la propriété.

Il est nécessaire également de prendre en compte les coûts annexes que représente la gestion de la propriété (entrée et sortie des locataires, frais de syndic le cas échéant, entretien du bien).

Acquérir un appartement neuf vous garantit un investissement dans un logement de qualité aux équipements modernes, qui répond aux dernières normes environnementales et exigences réglementaires (réglementation thermique, PMR etc).

De plus, un logement neuf comporte des garanties (Parfait Achèvement, Bon Fonctionnement & Décennale) qui vous sécuriseront davantage. Enfin, vous n'aurez pas à vous soucier de rénovations ou de réparations majeures avant un long moment : **tranquillité d'esprit assurée !**



Un logement neuf, ce sont des économies importantes sur vos factures d'énergie, un budget maîtrisé et un confort d'usage inégalé !



Opportunités manquées : le secteur immobilier offre des opportunités uniques qui peuvent se présenter à un moment précis.
Retarder un projet peut signifier manquer ces opportunités qui ne se renouvelleront pas.

N'oubliez pas, le meilleur moment c'est maintenant !



GROUPE
MONTDOYEN



**DÉCOUVREZ NOS APPARTEMENTS NEUFS
ET NOS PROGRAMMES :**

www.groupe-montdoyen.com

 **03 20 590 900**

Groupe Montdoyen est là pour vous accompagner !

GROUPE MONTDOYEN

18 rue Trudaine - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

